

## **Modalités de dépôt d'une demande d'admission exceptionnelle au séjour**

### **Région Île-de-France**

Département de Paris 75

Département de la Seine-et-Marne 77

Département des Yvelines 78

Département de l'Essonne 91

Département des Hauts-de-Seine 92

Département de la Seine-saint-Denis 93

Département du Val-de-Marne 94

Département du Val-d'Oise 95

Région Île-de-France

# Département de Paris (75)

Préfecture de Police de Paris

Dernière mise à jour : 25/10/2022

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités pour les personnes ayant déjà sollicité un visa, un titre de séjour ou l'asile :

*Pas de procédure distincte pour les ressortissants algériens.*

*Envoi du formulaire à [pp-dim-sae-rdv-aes@interieur.gouv.fr](mailto:pp-dim-sae-rdv-aes@interieur.gouv.fr).*

Les modalités pour les personnes n'ayant pas sollicité un visa, un titre de séjour ou l'asile :

*Pas de procédure distincte pour les ressortissants algériens.*

*Envoi du formulaire à [pp-dim-sae-rdv-aes@interieur.gouv.fr](mailto:pp-dim-sae-rdv-aes@interieur.gouv.fr).*

Ces modalités sont consultables ici : <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/demarches/les-titres-de-sejour-ressortissants-non-europeens>

Région Île-de-France

# Département de la Seine et Marne (77)

Préfecture de Melun

Sous préfetures : Fontainebleau, Meaux, Provins, Torcy

## Préfecture de Melun

Dernière mise à jour : 14/10/2022

### Admission exceptionnelle au titre de la vie privée et familiale

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre de la vie privée et familiale se fait par voie postale.**

Les modalités sont consultables ici : <https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>

Les modalités sont reproduites ici :

*Formulaire à trouver ici et à envoyer par voie postale à :  
Préfecture de Seine-et-Marne  
Bureau de l'accueil et du séjour / AES VPF  
12 rue des Saints Pères  
77010 Melun cedex*

### Admission exceptionnelle au titre du travail

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre du travail se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont consultables ici : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/depot-d-une-demande-de-titre-de-sejour-au-regard-d>

## Les sous préfetures

Elles ne traitent pas les demandes d'AES.

Région Île-de-France

# Département des Yvelines (78)

Préfecture de Versailles

Sous préfetures : Mantes-la-Jolie, Rambouillet, Saint-Germain-en-Laye

Dernière mise à jour : 14/10/2022

Liste des communes relevant de la compétence de la sous préfeture :

<https://www.yvelines.gouv.fr/content/download/4064/26644/file/Liste%20des%20communes%2078%20et%20arrondissements.pdf>

Les modalités générales sont consultables ici :

<https://www.yvelines.gouv.fr/Demarches-administratives/Accueil-des-etrangeurs-dans-les-Yvelines/SEJOUR/L-admission-exceptionnelle-au-sejour>

## Préfecture de Versailles

Dernière mise à jour : 14/10/2022

Les modalités générales sont consultables ici : <https://www.yvelines.gouv.fr/Demarches-administratives/Accueil-des-etrangeurs-dans-les-Yvelines/SEJOUR/L-admission-exceptionnelle-au-sejour>

### Admission exceptionnelle au titre du travail

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre du travail se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Remplir le formulaire [ici](#) et l'envoyer à [pref-etrangeurs-aes-salarie@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-etrangeurs-aes-salarie@yvelines.gouv.fr)*

### Admission exceptionnelle au titre de la vie privée et familiale

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre de la vie privée et familiale se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Remplir le formulaire [ici](#) et l'envoyer à [pref-etrangeurs-preaccueil@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-etrangeurs-preaccueil@yvelines.gouv.fr)*

Région Île-de-France

# Département de l'Essonne (91)

Préfecture d'Evry-Courcouronnes

Sous préfectures : Etampes, Palaiseau

Les modalités générales sont consultables ici : <https://www.essonne.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-pref-etrangers-pan-vers@yvelines.gouv.fr>

**Préfecture d'Evry-Courcouronnes**

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**Villes du ressort d'Evry** : Auvernaux, Ballancourt sur Essonne, Boigneville, Bondoufle, Boussy Saint Antoine, Brunoy, Buno-Bonnevaux, Champcueil, Chevannes, Corbeil-Essonnes, Courances, Courcouronnes, Courdimanche sur Essonne, Crosne, Dannemois, Draveil, Écharcon, Épinay sous Sénart, Étiolles, Évry, Fleury-Mérogis, Fontenay le Vicomte, Gironville sur Essonne, Grigny, Le Coudray Montceaux, Lisses, Maise, Mennecey, Milly la Forêt, Moigny sur École, Montgeron, Morsang sur Orge, Morsang sur Seine, Nainville les Roches, Oncy sur École, Ormoy, Prunay sur Essonne, Quincy sous Sénart, Ris-Orangis, Saint Germain les Corbeil, Saint Pierre du Perray, Saintry sur Seine, Soisy sur École, Soisy sur Seine, Tigery, Varennes-Jarcy, Vert le Grand, Vert le Petit, Vigneux sur Seine, Villabé, Viry-Chatillon, Yerres.

## Admission exceptionnelle au titre du travail

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre du travail se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Démarches simplifiées :*

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-pro>

*Formulaire et pièces justificatives à réunir :*

<https://www.essonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Accueil-des-etrangers-dans-l-Essonne/Titres-de-sejour-Premiere-demande-ou-Renouvellement/Rendez-vous-pour-un-titre-de-sejour-premiere-demande-renouvellement-modification-d-adresse/Je-ne-dispose-pas-d-un-titre-de-sejour-premiere-demande/J-ai-plus-de-18-ans/Je-ne-suis-ni-citoyen-de-l-Union-Europeenne-ni-de-l-Espace-Economique-Europeen/Je-ne-dispose-pas-de-visa-ou-mon-visa-est-perime/J-ai-plus-de-19-ans/Vie-professionnelle/AES-5-ans-de-presence-8-mois-de-travail>

## Admission exceptionnelle au titre de la vie privée et familiale

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre de la vie privée et familiale se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Démarches simplifiées :*

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-vpf>

*Formulaire et pièces justificatives à réunir.*

<https://www.essonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Accueil-des-etrangers-dans-l-Essonne/Titres-de-sejour-Premiere-demande-ou-Renouvellement/Rendez-vous-pour-un-titre-de-sejour-premiere-demande-renouvellement-modification-d-adresse/Je-ne-dispose-pas-d-un-titre-de-sejour-premiere-demande/J-ai-plus-de-18-ans/Je-ne-suis-ni-citoyen-de-l-Union-Europeenne-ni-de-l-Espace-Economique-Europeen/Je-ne-dispose-pas-de-visa-ou-mon-visa-est-perime/J-ai-plus-de-19-ans/Vie-privee-et-familiale/Depot-de-dossier-par-rapport-a-mes-enfants/Parent-d-enfant-scolarise-depuis-plus-de-trois-ans>

### Sous préfecture de Palaiseau

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**Villes du ressort de Palaiseau** : Angervilliers, Arpajon, Athis-Mons, Avrainville, Ballainvilliers, Bièvres, Boullay les Trous, Brétigny sur Orge, Breuillet, Briis sous forges, Bruyères le Chatel, Bures sur Yvette, Champlan, Cheptainville, Chilly-Mazarin, Courson-Monteloup, Égly, Épinay sur Orge, Fontenay lès Briis, Forges les Bains, Gif sur Yvette, Gometz la Ville, Gometz le Chatel, Guibeville, Igny, Janvry, Juvisy sur Orge, La Norville, La Ville du Bois, Le Plessis-Pâté, Les Molières, Les Ulis, Leudeville, Leuville sur Orge, Limours, Linas, Longjumeau, Longpont sur Orge, Marcoussis, Marolles en Hurepoix, Massy, Montlhéry, Morangis, Nozay, Ollainville, Orsay, Palaiseau, Paray-Vieille-Poste, Pecqueuse, Saclay, Saint-Aubin, Saint Germain les Arpajon, Saint Jean de Beauregard, Saint Maurice Montcouronne, Saint Michel sur Orge, Saint Vrain, Sainte Geneviève des Bois, Saulx les Chartreux, Savigny sur Orge, Vaugrigneuse, Vauhallan, Verrières le Buisson, Villebon sur Yvette, Villejust, Villemoisson sur Orge, Villiers le Bâcle, Villiers sur Orge, Wissous.

### Admission exceptionnelle au titre du travail

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre du travail se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Démarches simplifiées :*

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-pro>

*Formulaire et pièces justificatives à réunir :*

<https://www.essonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Accueil-des-etrangers-dans-l-Essonne/Titres-de-sejour-Premiere-demande-ou-Renouvellement/Rendez-vous-pour-un-titre-de-sejour-premiere-demande-renouvellement-modification-d-adresse/Je-ne-dispose-pas-d-un-titre-de-sejour-premiere-demande/J-ai-plus-de-18-ans/Je-ne-suis-ni-citoyen-de-l-Union-Europeenne-ni-de-l-Espace-Economique-Europeen/Je-ne-dispose-pas-de-visa-ou-mon-visa-est-perime/J-ai-plus-de-19-ans/Vie-professionnelle/AES-5-ans-de-presence-8-mois-de-travail>

### Admission exceptionnelle au titre de la vie privée et familiale

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre de la vie privée et familiale se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Démarches simplifiées :*

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-vpf>

*Formulaire et pièces justificatives à réunir.*

<https://www.essonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Accueil-des-etrangers-dans-l->

[Essonne/Titres-de-sejour-Premiere-demande-ou-Renouvellement/Rendez-vous-pour-un-titre-de-sejour-premiere-demande-renouvellement-modification-d-adresse/Je-ne-dispose-pas-d-un-titre-de-sejour-premiere-demande/J-ai-plus-de-18-ans/Je-ne-suis-ni-citoyen-de-l-Union-Europeenne-ni-de-l-Espace-Economique-Europeen/Je-ne-dispose-pas-de-visa-ou-mon-visa-est-perime/J-ai-plus-de-19-ans/Vie-privée-et-familiale/Depot-de-dossier-par-rapport-a-mes-enfants/Parent-d-enfant-scolarisé-depuis-plus-de-trois-ans](#)

### **Sous préfecture d'Etampes**

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**Villes du ressort d'Etampes :** Abbeville la Rivière, Angerville, Arrancourt, Authon la Plaine, Auvers St Georges, Baulne, Blandy, Bois-Herpin, Boissy la Rivière, Boissy le Cutté, Boissy le Sec, Boissy sous St Yon, Bouray sur Juine, Boutervilliers, Boutigny sur Essonne, Bouville, Breux-Jouy, Brières les Scellés, Brouy, Cerny, Chalo St Mars, Chalou-Moulineux, Chamarande, Champmotteux, Chatignonville, Chauffour les Étrechy, Congerville-Thionville, Corbreuse, D'Huisson-Longueville, Dourdan, Estouches, Étampes, Étrechy, Fontaine la Rivière, Guigneville sur Essonne, Guillerval, Itteville, Janville sur Juine, La Ferté Alais, La Forêt le Roi, La Forêt Ste Croix, Lardy, Le Val St Germain, Les Granges le Roi, Marolles en Beauce, Mauchamps, Méréville, Mérobert, Mespuits, Mondeville, Monnerville, Morigny-Champigny, Ormoy la Rivière, Orveau, Plessis St Benoist, Puiset le Marais, Pussay, Richarville, Roinville, Roinvilliers, Saclas, Saint-Chéron, Saint Cyr la Rivière, Saint Cyr sous Dourdan, Saint Escobille, Saint Hilaire, , Saint Sulpice de Favières, Saint Yon, Sermaise, Souzy la Briche, Torfou, Valpuseaux, Vayres sur Essonne, Videlles, Villeconin, Villeneuve sur Auvers.

### **Admission exceptionnelle au titre du travail**

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre du travail se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Démarches simplifiées :*

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-pro>

*Formulaire et pièces justificatives à réunir :*

<https://www.essonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Accueil-des-etrangers-dans-l-Essonne/Titres-de-sejour-Premiere-demande-ou-Renouvellement/Rendez-vous-pour-un-titre-de-sejour-premiere-demande-renouvellement-modification-d-adresse/Je-ne-dispose-pas-d-un-titre-de-sejour-premiere-demande/J-ai-plus-de-18-ans/Je-ne-suis-ni-citoyen-de-l-Union-Europeenne-ni-de-l-Espace-Economique-Europeen/Je-ne-dispose-pas-de-visa-ou-mon-visa-est-perime/J-ai-plus-de-19-ans/Vie-professionnelle/AES-5-ans-de-presence-8-mois-de-travail>

### **Admission exceptionnelle au titre de la vie privée et familiale**

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour au titre de la vie privée et familiale se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Démarches simplifiées :*

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/rdv-aes-vpf>

*Formulaire et pièces justificatives à réunir.*

<https://www.essonne.gouv.fr/Demarches-administratives/Accueil-des-etrangers-dans-l-Essonne/Titres-de-sejour-Premiere-demande-ou-Renouvellement/Rendez-vous-pour-un-titre-de-sejour-premiere-demande-renouvellement-modification-d-adresse/Je-ne-dispose-pas-d-un-titre-de-sejour-premiere-demande/J-ai-plus-de-18-ans/Je-ne-suis-ni-citoyen-de-l-Union-Europeenne-ni-de-l-Espace-Economique-Europeen/Je-ne-dispose-pas-de-visa-ou-mon-visa-est-perime/J-ai-plus-de-19-ans/Vie-privee-et-familiale/Depot-de-dossier-par-rapport-a-mes-enfants/Parent-d-enfant-scolarise-depuis-plus-de-trois-ans>

Région Île-de-France

# Département des Hauts-de-Seine (92)

Préfecture de Nanterre

Sous préfetures : Antony, Boulogne-Billancourt

## *Préfecture de Nanterre*

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont consultables ici :

<https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-dans-les-Hauts-de-Seine/SEJOUR/SEJOUR-prefecture-de-Nanterre/1ere-demande-de-titre-de-sejour>.

Les modalités sont reproduites ici :

*Demande d'admission exceptionnelle au séjour.*

*Formulaire à envoyer à : [pref-rdv-aes@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:pref-rdv-aes@hauts-de-seine.gouv.fr)*

*Etranger ayant déjà sollicité un titre de séjour/l'asile : lien [ici](#)*

*Etranger n'ayant jamais sollicité de titre de séjour/l'asile : lien [ici](#)*

## *Sous préfecture d'Antony*

Dernière mise à jour : 14/10/2022

Pas d'AES

## *Sous préfecture de Boulogne Billancourt*

Dernière mise à jour : 14/10/2022

Pas d'AES

Région Île-de-France

# Département de la Seine-Saint-Denis (93)

Préfecture de Bobigny

Sous préfetures : Le Raincy, Saint-Denis

Les modalités générales sont consultables ici : <https://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>

## Préfecture de Bobigny

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Démarches simplifiées :*

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aes-bobigny>

## Sous préfecture de Saint-Denis

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**Listes des villes relevant de la SP de Saint-Denis :** Aulnay-sous-Bois, Clichy-sous-Bois, Coubron, Drancy, Dugny, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Sevrans, Tremblay-en-France, Vaujours, Villemomble, Villepinte.

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Démarches simplifiées :*

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aes-bobigny>

## Sous préfecture du Raincy

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**Liste des villes relevant de la SP du Raincy :** Aulnay-sous-Bois, Clichy-sous-Bois, Coubron, Drancy, Dugny, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Sevrans, Tremblay-en-France, Vaujours, Villemomble, Villepinte.

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Démarches simplifiées :*

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aes-leraincy>

Région Île-de-France

# Département du Val-de-Marne (94)

Préfecture de Créteil

Sous préfetures : L'Haÿ-les-Roses, Nogent-sur-Marne

## Préfecture de Créteil

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**Communes concernées** : ABLON SUR SEINE, ALFORTVILLE, BOISSY SAINT LEGER, BONNEUIL SUR MARNE, CHARENTON LE PONT, CHOISY LE ROI, CRÉTEIL, IVRY SUR SEINE, LIMEIL BREVANNES, MAISONS ALFORT, MANDRES LES ROSES, MAROLLES EN BRIE, ORLY, PÉRIGNY SUR YERRES, SAINT MAUR DES FOSSÉS, SAINT MAURICE, SANTENY, SUCY EN BRIE, VALENTON, VILLECRESNES, VILLENEUVE LE ROI, VILLENEUVE SAINT GEORGES.

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont consultables ici : <https://www.val-de-marne.gouv.fr/Contactez-nous>

Les modalités sont reproduites ici :

*Admission exceptionnelle au séjour.*

*Pour toute demande d'admission exceptionnelle au séjour, nous contactez par le formulaire :*

*<https://www.val-de-marne.gouv.fr/Contactez-nous> et choisir "Préfecture-admission exceptionnelle au séjour".*

*NOUS vous fixerons une date de rendez-vous.*

## Sous préfecture de l'Haÿ-les-Roses

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**Communes concernées** : Arcueil, Cachan, Chevilly Larue, Fresnes, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Le Kremlin Bicêtre, Rungis, Thiais, Villejuif.

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*AES Vous devez obligatoirement prendre un rendez-vous dans la rubrique « admission exceptionnelle au séjour » sur le site internet de la Préfecture du Val-de-Marne « Prendre un rendez-vous ».*

*Veillez vous présenter à votre rendez-vous muni(e) des pièces suivantes :*

> Liste de pièces justificatives AES - format : PDF - 0,05 Mb

> Formulaire d'examen de situation administrative - format : PDF - 0,11 Mb

> Attestations d'hébergement - dépôt - fiche de renseignement - format : PDF - 0,06 Mb

**Sous préfecture de Nogent-sur-Marne**

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie postale.**

Les modalités sont reproduites ici :

*AES. Vous devez écrire un courrier d'explications accompagné de la fiche de renseignements (à imprimer)*

*Expliquez depuis quelle date vous êtes présent.e en France, si vous avez des enfants (âge, années d'école), si vous êtes marié.e, depuis combien de temps vous travaillez (nombre de bulletins de salaires que vous pouvez fournir) et toute information relative à votre intégration en France.*

*Envoyez le courrier et la fiche de renseignements par courrier suivi à :*

***Sous-Préfecture de Nogent-sur-Marne – BASE AES***

***4, avenue de Lattre de Tassigny***

***94735 Nogent-sur-Marne Cedex***

*À réception de votre courrier et après examen de votre situation, la liste des documents à produire vous sera transmise par courrier avec une date d'envoi du dossier qu'il faudra respecter.*

*Quand nous recevons votre dossier complet, l'instruction s'effectue dans un délai de 4 mois. Pendant ce délai, il est inutile de demander l'état d'avancement de votre dossier : vous serez informé par mail ou par courrier de la suite réservée à votre demande dans ce délai de 4 mois.*

Région Île-de-France

# Département du Val-d'Oise (95)

Préfecture de Cergy

Sous préfetures : Argenteuil, Sarcelles

Les modalités générales sont consultables ici :

<https://www.val-doise.gouv.fr/Accueil-du-public-en-prefecture-et-sous-prefectures/Prefecture/Sejour/Demande-d-admission-exceptionnelle-au-sejour-regularisation>

## Préfecture de Cergy

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée.**

Les modalités sont reproduites ici :

*AES : Formulaire à remplir ici puis à envoyer à [pref-sejour@val-doise.gouv.fr](mailto:pref-sejour@val-doise.gouv.fr)*

## Sous préfecture d'Argenteuil

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie dématérialisée et postale.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Demande d'admission exceptionnelle au séjour (régularisation)*

*Dossier de demande d'admission à solliciter par mail à l'adresse suivante : [sp-etrangers-argenteuil@val-doise.gouv.fr](mailto:sp-etrangers-argenteuil@val-doise.gouv.fr) et à renvoyer dûment rempli et accompagné des pièces justificatives à l'adresse postale :*

***Monsieur le sous-préfet d'Argenteuil***

***Bureau de l'accueil du public et du séjour***

***Section droit au séjour-AES***

***2, rue Alfred Labrière***

***CS11709***

***95 107 ARGENTEUIL***

## Sous préfecture de Sarcelles

Dernière mise à jour : 14/10/2022

**La demande d'admission exceptionnelle au séjour se fait par voie postale.**

Les modalités sont reproduites ici :

*Adresser la demande par voie postale avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :*

***Sous-Préfecture de Sarcelles***

***BRE/AES***

***1, boulevard François Mitterrand***

***95200 Sarcelles***